

## CHARTRE D'ENGAGEMENT

### Engagement UGSEL

Le centre de formation UGSEL s'engage dans une démarche Qualité pour pérenniser et améliorer ses activités d'organisme de formation.

De même, cette démarche a pour objectif d'obtenir et de maintenir la certification QUALIOP1 au sein de notre réseau.

L'UGSEL s'engage à mettre à disposition du formateur l'ensemble des outils pédagogiques et si possible les moyens nécessaires au bon déroulement de son intervention.

### Engagement du formateur

Pour satisfaire notre démarche Qualité, nous avons besoin de la participation et de l'engagement de nos formateurs sur les points ci-dessous.

Le formateur s'engage à :

- ✓ Respecter le cahier des charges de la formation.
- ✓ Respecter le règlement des formateurs
- ✓ Être en veille sur les thématiques de formation sur lesquelles il intervient,
- ✓ Être force de proposition pour l'amélioration du contenu des formations,
- ✓ Être dans la capacité d'adapter et d'orienter la formation en fonction des besoins des stagiaires tout en gardant la ligne conductrice de la thématique de formation,
- ✓ Réaliser systématiquement :

La gestion des présences :

- Faire signer pour chaque demi-journée les feuilles d'émargement des stagiaires,
- Avertir le centre de formation (assistance de formation) de l'absence d'un stagiaire.

Support pédagogique :

- Remettre aux stagiaires les supports et documents pédagogiques relatifs à la formation.

Évaluation des stagiaires :

- Mettre en place un outil permettant de justifier l'atteinte des objectifs de la formation par le stagiaire (auto-positionnement, grille d'évaluation, QCM, Google form, Klaxoon ...)

Satisfaction :

- Transmettre à chaque fin de formation le questionnaire de satisfaction aux stagiaires.

Bilan de formation

- Effectuer une synthèse des questionnaires de satisfaction des stagiaires
- Effectuer un bilan de l'action de formation.

⇒ L'ensemble de ces éléments seront communiqués au centre de formation Ugsel (territoire ou national) à l'issue de chaque session de formation (délai de 48 heures).

- ✓ Participer à l'amélioration continue des offres formations (cf. bilan de formation).
- ✓ Apporter au centre de formation les éléments nécessaires pour justifier de son maintien ou son développement en compétence sur les thématiques de formation sur lesquelles vous intervenez (cf. verso).
- ✓ **Le Formateur UGSEL n'utilisera pas le Référentiel de la Formation UGSEL et son intitulé pour un autre organisme sans l'accord préalable de l'Organisme de Formation UGSELHDF.**

Fait en double exemplaires à .....

Le ...../...../.....

Centre de formation UGSEL HAUTS DE FRANCE

Formateur

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

## Démarche de maintien et développement des compétences

NOM :

Prénom :

Poste :

Formations continues	
Dates	Formations suivies

Veilles	
Thématiques	Sources

Autres :

Date :

Signature :

ÉDUQUER... TOUT UN SPORT !